

> Aujourd'hui

URGENCES

SANTÉ

Pharmacie de garde : tél. 32.37.
Médecin de garde : tél. 15.

SÉCURITÉ

Gendarmerie : tél. 02.98.56.00.11.
Sapeurs-pompiers : tél. 18 (112 depuis un portable).

LOISIRS

PISCINE

De 10 h 30 à 19 h 30.

MÉDIATHÈQUE

De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

LE TÉLÉGRAMME

Correspondance locale : tél. 06.26.84.50.46.

Portage : tél. 09.69.36.05.29.

Annonces du jour : tél. 0.810.512.512.

Publicité : tél. 02.98.64.59.64.

Dépôt des communiqués : boîte aux lettres au 49, rue de Kérougué.

> L'été près de chez vous

Aujourd'hui

FOUESNANT. Sport. Cours de stretching de 10 h à 11 h, sur la plage du Cap-Coz, en face du poste de secours, organisé par Gymatitute et l'office de tourisme. Gratuit.

FOUESNANT. Danse bretonne. À 20 h 30, initiation à la danse bretonne et découverte du costume fouesnantais, à la halle des sports de Bréhoulou. Tarif : 3 €. Contact au 02.98.51.18.88.

FOUESNANT. Peinture et sculpture à l'Archipel. Le salon réunit des œuvres de peintres amateurs ou professionnels. Invitées d'honneur : Ana Swirl'Color (peintre gagnante du Salon 2010) et Maridée (sculpteur sur bois). Gratuit. Contact au 02.98.51.18.88.

FOUESNANT. Expo. La chapelle de Kerbader ouvre ses portes aux Peintres de Cornouaille et à différents artistes de la région jusqu'au 15 août. L'exposition est renouvelée tous les lundis. Accès libre et gratuit de 14 h à 18 h.

LA FORÊT-FOUESNANT. Exposition. De Michel Cherruault, jusqu'au mercredi 20 juillet. Gratuit. Contact au 02.98.51.42.07.

LA FORÊT-FOUESNANT. Sport. Cours de stretching de 11 h 30 à 12 h 30, à la plage de Kerleven. Le cours se déroule au niveau du restaurant Les Boucaniers. Prévoir baskets, chapeau, serviette de plage et une bouteille d'eau. Pas d'inscription. Gratuit. Contact au 02.98.51.42.07.

LA FORÊT-FOUESNANT. Expo. De Joëlle Ollivier (huile, aquarelle) jusqu'au 20 juillet, à la mairie. Gratuit. Contact au 02.98.51.42.07.

SAINT-ÉVARZEC. Randonnée. Balade musicale de 19 h à 23 h. Rendez-vous à la chapelle Saint-Philibert. Accueil par le Bagad Bro Foën et différentes rencontres musicales, avec notamment « Léo Rossignol et Mam'zelle Bertille » de la compagnie Sucre d'Orgue, ainsi que les musiciens du cercle celtique des Kanfarded. Sandwich à prévoir ou restauration sur place. Gratuit. Contact au 02.98.56.72.82.

Demain

FOUESNANT. Randonnée. Sortie nature en direction des Glénan, à 9 h 15. Sortie à la journée, prévoir un pique-nique. Contact au 02.98.51.18.88.
Tarifs : adulte, 31 € ; de 4 à 12 ans, 17 € ; 13-17 ans, 31 €. Contact au 02.98.51.18.88.

FOUESNANT. Spectacle. Festival Place aux mômes, à 18 h. La compagnie Comipok présente « Les salles gosses », théâtre gestuel et danse, spectacle en plein air, à la vieille cale du Cap-Coz. Gratuit. Contact au 02.98.51.18.88.

LA FORÊT-FOUESNANT. Marché nocturne animé. À 19 h, à Port-La-Forêt. Vente de produits locaux, artisanaux et alimentaires et concert de Bobby & Sue (blues, folk, jazz). Gratuit. Contact au 02.98.51.42.07.

CLOHARS-FOUESNANT

Chapelle du Drenec. Le duo Evoa en concert

Samedi, à la chapelle du Drenec, à partir de 21 h, les mélomanes vont pouvoir savourer le concert du duo Evoa, composé de Frédéric Vitiello et Raphaël Charrier.

Ce duo de guitare classique, est très prisé dans le monde de la musique. Frédéric Vitiello et Raphaël Charrier ont créé le groupe

en 2008, pour unir leur passion pour la musique, de la Renaissance à la musique sud-américaine. Ils vont, pendant une heure et demie, proposer un programme très varié : œuvres classiques et baroques, musiques de films, adaptations originales et musiques d'Amérique du Sud. L'entrée est gratuite.

Sentier côtier. Les Verts défavorables

Au même titre que La Gauche Naturellement, le groupe « Europe Écologie Les Verts Kemper Kerne » a tenu à faire connaître sa position quant au nouveau tracé du sentier côtier, soumis à enquêtes publiques jusqu'au 22 juillet. « Nous avons étudié ce 5^e dossier d'enquête publique sur la servitude de passage le long du littoral. Cette nouvelle proposition n'est toujours pas respectueuse de la loi puisqu'il est envisagé un bétonnage du haut de la plage des oiseaux sur le domaine public maritime alors que ce dernier est inconstructible et inaliénable.

La parcelle 41 reste toujours aussi problématique car, bien que le projet passe en haut de falaise, de profonds décaissés, des murs de 2 m de hauteur, des grillages de 2 m empêcheront le promeneur d'apercevoir la mer. Ce corridor est inacceptable. Pourquoi ne pas garder l'esprit du début du sentier après le sémaphore qui ne deman-



Les Verts veulent voir la mer.

de que peu d'entretien. Ces travaux risquent de favoriser les ruissellements des eaux de pluie et l'érosion de la falaise alors qu'il suffirait de planter une haie ou un talus, pour préserver l'intimité des riverains. En cas d'effondrement

c'est le contribuable fouesnantais qui mettra la main à la poche. Que penser du projet municipal sur la plage des oiseaux et du bétonnage ? Nous ne sommes pas dans une zone portuaire et dans la durée, les perrés se révéle-

ront dangereux et inefficaces. De plus avec la montée des eaux inélucltable, ce projet n'est pas durable et le sentier ne pourra pas être emprunté lors de forts coefficients.

D'autres décaissés sont également prévus sur d'autres parcelles et ne présentent aucun intérêt si ce n'est de privilégier des intérêts privés. Une servitude de passage devrait être un aménagement léger et respectueux de l'environnement.

Or, le projet prévoit beaucoup de travaux pour un coût de 690.000 € HT dont on ignore la répartition entre riverains et municipalité.

Malheureusement, ce 5^e dossier soumis à enquête publique ne respecte toujours pas la loi. Nous nous étonnons du vote unanime et favorable du conseil municipal, toutes tendances confondues, et nous déposerons donc un avis défavorable ».

Conseil municipal. Réunion demain à 20 h

Les élus municipaux se réuniront demain en conseil pour débattre des points suivants :

Commission développement durable : convention de déversement des eaux usées industrielles de la blanchisserie Kannti (association des Ateliers fouesnantais) dans le réseau public d'assainissement de la commune.

Commission finances : budgets 2011, décisions modificatives

(commune, eau et ports) ; attribution de prêt d'honneur pour études ; taxe de débarquement sur l'île Saint-Nicolas, versement au budget des ports d'une part de la taxe, fixation du montant pour 2011 ; dotation de solidarité urbaine, rapport des actions entreprises en 2010.

Commission enfance-jeunesse : service enfance-jeunesse, tarifs modulaires ; fixation du tarif des animations estivales de l'Espa-

ce jeunes.

Commission culture-tourisme : centre des Arts et des congrès l'Archipel, bilan de la saison 2010-2011, programmation et tarifs pour la saison 2011-2012.

Commission urbanisme : acquisition des parcelles cadastrées section BD n° 15, 16, 229, 232, 234, 236, sises Maner-Kerleau ; demande de classement dans le réseau des voies commu-

nales de la voie cadastrée section BO n° 118-205p-160-195, sise hameau de Kersilès.

Affaires générales : politique culturelle, vie associative locale, orientations et organisation ; règlement intérieur fixant les règles relatives au temps de travail du personnel de la ville de Fouesnant-Les Glénan ; convention avec la MNT dans le cadre de l'assurance maintien de salaire, programme de soutien psychologique.

BÉNODET

Conseil municipal. Eau et assainissement au menu

Cela n'était jamais arrivé en 20 ans : le quorum n'était pas atteint à l'ouverture de la dernière séance du conseil municipal, vendredi soir, en mairie. Il a donc fallu attendre qu'un conseiller puisse se libérer et se rende sur place pour démarrer la réunion. Les dossiers majeurs de cette séance estivale portaient sur l'eau potable et l'assainissement.

Eau potable. Le nombre de branchements s'élève à 3.490. Il y a eu 46 branchements supplémentaires en 2010. Le total des mètres cubes mis en distribution, à savoir 338.022 m³, est en hausse de 4 % et le total des m³ consommés, à savoir 289.890 m³, a augmenté de 3 %.

La qualité bactériologique de l'eau est bonne avec 100 % d'analyses conformes. Le taux de nitrates moyen est de 15 mg/l. La facture TTC pour 120 m³ s'élève à 226,49 € au 1^{er} janvier 2011, contre 219,83 € en 2010.

Assainissement. Le nombre de branchements est de 3.073, soit plus 2,64 % par rapport à 2009. Le volume d'eau épurée s'élève à 359.955 m³. Le débit maximum journalier a atteint 4.848 m³. La qualité de l'eau épurée est très satisfaisante. La facture TTC pour

120 m³ s'élève à 218,78 € au 1^{er} janvier 2011, contre 212,02 € en 2010.

Restaurant scolaire. Les tarifs ont été votés. Pour les enfants de Bénodet : repas primaire et maternelle : 2,65 € ; repas à partir du 3^e enfant de la même famille : 2 € ; repas adulte : 5,40 €. Pour les enfants extérieurs à la commune : repas primaire et maternelle : 2,95 € ; repas à partir du 3^e enfant de la même famille : 2,45 €. Bibliothèque-médiathèque et piano : les tarifs pour l'année 2011-2012 demeurent identiques à ceux de l'année précédente.

Transport scolaire. Le marché a été attribué à compter de septembre et pour une durée de quatre ans à l'entreprise CAT. Le montant pour l'année scolaire 2011-2012 est de 19.826 € TTC pour le transport communal. Celui-ci est gratuit pour les familles habitant à Bénodet.

Taxe de séjour. Les tarifs de la taxe de séjour, applicables à l'année, ont été votés pour les différentes catégories. PLU. Jean-Pierre Hueber, Stéphane Lozachmeur, Guy Le Loupp et Michel Donnard ont été désignés en qualité de membres du comité de pilotage pour l'élaboration du plan local d'urbanisme.

(À suivre)

LA FORÊT-FOUESNANT

Voile. Le centre nautique Kerlewind a ouvert ses portes



Maxime (au centre) accueille tous les âges.

Comme tous les étés, l'école de la glisse de Kerleven, « Kerlewind » a ouvert ses portes avec Maxime aux commandes. Il propose à la location kite-surf, wake-board, planche à voile kayak mais peut aussi assurer des cours collectifs (cinq séances de 2 heures) ou particuliers (à la demande) ou alors des mini-stages (deux séances de 2 heures). Entraîneur diplômé d'État et expérimenté,

Maxime utilise du matériel neuf provenant des plus grandes marques. Il est ouvert tout l'été à proximité du poste de secours, mais assure également des régates l'hiver dans le cadre du club de la Vallée des Fous.

> Kerlewind
Plage de Kerleven.
06.58.09.34.55
www.kerlewind.com.

GOUESNAC'H

AUJOURD'HUI

Médecin de garde : tél. 15.
Pharmacie de garde : tél. 32.37 (0,34 € la minute).
Correspondance locale : tél. 06.98.89.38.10 ; mël.
cat.quiniou@free.fr.

MAIRIE. Ouverte du lundi au

vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; le samedi, de 9 h à 12 h. Tél. 02.98.51.74.75 ; mël.
mairie.gouesnach@wanadoo.fr.

BIBLIOTHÈQUE. Ouverte aujourd'hui, de 16 h 30 à 18 h, tél. 02.98.54.75.88.

MX951525

Le Télégramme

est à votre disposition chez

TAXIS DE CORNOUILLE

BÉNODET/GOUESNAC'H - Tél. 08.00.44.33.44
Toutes distances, transport malades assis.